



Les Sages d'Istres

Assemblée des Sages – Rapport 2010

Comment s'inscrire dans une démarche de

Développement Durable à Istres ?



Les Sages d'Istres

Assemblée des Sages – Rapport 2010

Comment s'inscrire dans une démarche de

Développement Durable à Istres ?

Sommaire

- ▣ **Préambule** page 3
- ▣ **Les constats** pages 4 à 9
- ▣ **Les enjeux** page 10
- ▣ **Les propositions** pages 11 à 14
- ▣ **Conclusion** page 15
- ▣ **Annexe** page 16

Préambule

D'après la définition rédigée en 1987 par la *Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement*, sous l'égide de l'ONU, le « **Développement Durable** » est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

En France, la réforme constitutionnelle du 1er mars 2005 a établi que la loi déterminerait les « principes fondamentaux de la préservation de l'environnement » (art 34) et a intégré à la Constitution la Charte de l'Environnement. Celle-ci proclame notamment que **chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé et que les politiques publiques doivent promouvoir le Développement Durable.**

Le Développement Durable fait appel à une vision différente du progrès, du profit, de la consommation... mais aussi du comportement et de la responsabilité de chaque individu, en s'appuyant sur l'éducation et la formation et en faisant appel au « bon sens ». Des paramètres incontestables tels que le tarissement des énergies fossiles, la dégradation des milieux naturels, l'augmentation de la population mondiale... accroissent aussi cette exigence de développement raisonné.

Un proverbe indien dit que : « la terre ne nous a pas été donnée par nos parents mais prêtée par nos enfants... ». L'homme est aujourd'hui devant un devoir moral face aux générations futures. C'est aussi, pour lui, tout simplement une question de survie.

Le propos de notre rapport n'est pas de nier le progrès, quel qu'il soit, mais de s'interroger sur comment mettre en adéquation la production et le besoin raisonné.



Les constats

- ▣ **Humains**

- ▣ **Economiques**

- ▣ **Environnementaux**

- ▣ **Locaux**



SUMMAIR

Les constats Humains – Economiques – Environnementaux - Locaux

▣ La démographie galopante

L'accroissement de la population mondiale (6 milliards aujourd'hui, 9 milliards d'humains en 2050) plus marquée dans les pays pauvres et en voie de développement, est à prendre en considération dans toute politique de développement durable, notamment pour nourrir et soigner les habitants et pour faire face aux besoins énergétiques nouveaux...

▣ Les inégalités humaines

Les inégalités humaines sont de plus en plus perceptibles tant entre les pays (du nord et du sud) qu'au sein de la population d'un même pays (augmentation de l'écart riches/pauvres, donc diminution de la classe moyenne...).

▣ La recherche du profit

L'homme n'est plus la préoccupation essentielle de notre société. La recherche du profit y a pris une place scandaleusement prépondérante. L'argent et le profit dirigent le monde.

▣ La société de consommation

Nos comportements ont considérablement changé. De clients désireux de satisfaire nos besoins légitimes de « bien-être », nous sommes devenus des consommateurs effrénés.

▣ L'individualisme

Notre société nous conduit à être de plus en plus individualistes au détriment de l'intérêt collectif, comportement qui se traduit par une augmentation de l'incivisme notamment au niveau du non respect de l'environnement.



Les constats Humains – Economiques – Environnementaux - Locaux

économiques

▣ La mondialisation

La mondialisation de l'économie, qui rend les États interdépendants les uns des autres, est antinomique* avec la notion même de développement durable.

▣ Le capitalisme

Ce système économique régit aujourd'hui notre planète... On peut toutefois en dénoncer les dérives et se poser la question : le capitalisme est-il compatible avec la notion de développement durable ?

▣ La finance

La finance mondiale, dont le cynisme est affiché, est capable d'investir dans une économie du développement durable (panneaux photovoltaïques...) en visant uniquement le profit, sans se soucier des conséquences qu'il pourrait avoir par ailleurs sur l'environnement.

▣ La société de consommation

La société marchande crée sans cesse des produits nouveaux et facilement cassables, non réparables, rapidement démodés... dans un but mercantile. Nous sommes dans une société du gaspillage.

▣ Le travail et l'emploi

Si le système économique mondialisé est plutôt destructeur d'emplois dans les pays occidentaux, on peut espérer des créations d'emplois dans le cadre du développement durable et de l'accroissement de l'utilisation des énergies renouvelables.



* antinomique : contradictoire, contraire, opposé

Les constats Humains – Economiques – Environnementaux - Locaux

▣ **Le réchauffement climatique**

L'augmentation de la moyenne des températures sur la planète est incontestable. Les scientifiques sont partagés sur les causes de cette évolution climatique. Mais une majorité se dégage pour en faire porter, pour l'essentiel, la responsabilité à l'activité humaine.

▣ **La pollution : Air / Eau / Terre**

La pollution de l'eau de l'air et de la terre que nous constatons aujourd'hui est essentiellement due à l'activité humaine : décharge de la Crau et son impact sur la nappe phréatique, alerte à l'ozone régulière autour de l'étang de Berre, usine d'engrais de Rassuen... Lorsque la pollution est délibérée (dégazage, décharge sauvage...) c'est intolérable ! L'économie prime une fois de plus sur le respect de l'environnement. Les États sont incapables de trouver un terrain d'entente (à cause d'intérêts économiques divergents) comme on a pu le constater lors du sommet de Copenhague. Les pouvoirs publics ne réagissent vraiment que lorsque la situation risque de devenir irréversible.



▣ **Le manque de ressources vitales ou primordiales**

L'exploitation intensive par l'homme des ressources naturelles (eau potable, gaz, pétrole, minéraux, faune et flore...) pose aujourd'hui un vrai problème en terme de développement durable : déforestation, pêche et élevage intensifs, exploitation minière excessive...

▣ **La préservation de la biodiversité**

Même s'il se prend (ou s'est pris) pour un demiurge*, l'homme fait partie intégrante de cette biodiversité et, à ce titre, il a le devoir de protéger au maximum les équilibres.

▣ **Les Organismes Génétiquement Modifiés (OGM)**

L'homme joue à l'apprenti sorcier avec les OGM dont on ne sait l'impact qu'ils auront au bout d'un certain temps d'utilisation. En dehors de l'aspect économique (Monsanto) et scientifique (recherche) évidents des OGM, ceux-ci ne devraient être utilisés qu'avec de grandes précautions

* Demiurge : qui se prend pour un dieu

Les constats Humains – Economiques – Environnementaux - Locaux

X

J

a

O

O

□

□ La voiture dans la ville...

Comme la plupart des villes en France, Istres est engorgée par les véhicules à moteur (à explosion) et les istréens semblent privilégier les déplacements avec leur véhicule plutôt que d'utiliser les transports en commun ou encore des déplacements « doux » (vélo, marche...) On constate également un manque de parkings gratuits ou très peu chers, en périphérie, associés aux lignes de transport en commun.

A cela s'ajoute le comportement incivil de beaucoup d'automobilistes et motocyclistes : stationnement « sauvage », arrêts intempestifs au milieu de la rue avec le moteur en marche, bruit, vitesse, émission de CO2...



□ La propreté, la collecte des déchets, le recyclage...

Le sentiment que la ville n'est pas suffisamment propre est partagé par un grand nombre d'Istréens. L'une des causes en est notamment l'incivilité et le fait que certains citoyens pensent, à tort, qu'il suffit de payer des impôts pour que tout soit réglé par la collectivité.

Il semble toutefois, que les moyens (humains et matériels) mis en place par la collectivité ne soient pas complètement adaptés aux besoins engendrés par une population grandissante.

Les déchetteries (Tubé et Entressen) semblent aujourd'hui sous dimensionnées et mal adaptées aux besoins des utilisateurs (capacité de stockage, horaires d'ouverture, accessibilité...)

Le choix du système de tri selectif par Point d'Apport Volontaire (PAV) est-il vraiment le plus pertinent ? D'autres collectivités ont fait le choix d'un système de tri à la source qui responsabilise plus les citoyens.

Les constats Humains – Economiques – Environnementaux - Locaux

▣ Mais aussi...

Autres constats ressentis à Istres et évoqués par les 5 groupes de travail :

- ▢ Déficit de pédagogie, d'information, manque d'exemplarité, absence d'un plan local de « développement durable » lisible par tous.
- ▢ Absence localement d'agents spécifiques qui veillent au respect des règles environnementales (brigade verte, Police Municipale sensibilisée et légitimée...).
- ▢ De nombreux gaspillages sont fréquemment constatés : eau, électricité, tant au niveau public que privé.
- ▢ Les nuisances sonores (boosters, avions, voisinage...) et animales (chats errants, pigeons, chiens...) sont fréquentes à Istres.
- ▢ Insuffisance de WC publics à Istres, on ne compte qu'un seul WC public pour 43 000 habitants.
- ▢ Circuler à vélo et plus généralement avec tout ce qui n'est pas motorisé (poussette, rollers, piétons, fauteuil roulant...) est dangereux à Istres.
- ▢ Il semble qu'il n'y a pas localement de politique de la forêt. Aujourd'hui lorsque l'on reboise (suite à un incendie ou dans le cadre d'un projet immobilier) on plante systématiquement des conifères alors que ce sont des arbres fortement inflammables et qui souvent, en grandissant, déforment la chaussée.
- ▢ Il n'y a pas, à Istres, de promotion suffisante des produits régionaux. De plus, la ville et l'intercommunalité, font-elles suffisamment pour développer l'implantation locale d'entreprises tournées vers le Développement Durable ?
- ▢ Les collectivités territoriales (dont la ville) et l'État font-ils assez pour favoriser le développement de constructions en « Haute Qualité Environnementale » (HQE) ?

LES ENJEUX

Les enjeux

▣ Le développement durable, c'est quoi ?

- ▷ L'un des enjeux auxquels sont confrontés les acteurs du Développement Durable est précisément de définir ce que l'on met dans cette notion. Nous sommes conscients essentiellement en occident de l'importance de mener une réflexion de fond sur nos modes de vie et nos comportements, tant individuels que collectifs, sans toutefois tomber dans une écologie extrémiste.
- ▷ L'enjeu principal du Développement Durable est de préserver la vie, sous toutes ses formes, sur terre
- ▷ Que faire de nos déchets non recyclables et en particulier les déchets nucléaires ?
- ▷ Comment faire en sorte pour que la prise de conscience s'amplifie. Quel choix de société pour aujourd'hui et pour l'avenir ?
- ▷ Comment faire partager par le plus grand nombre l'universalité de la notion de Développement Durable.
- ▷ Trouver l'adéquation entre la raison économique et l'enjeu écologique et humain.

Les propositions locales

En préambule aux propositions d'ordre local, les Sages, conscients des enjeux nationaux et internationaux et des propositions qui en découlent, laissent cette réflexion et cette responsabilité aux décideurs politiques et aux grandes institutions reconnues, sans toutefois s'exonérer de leur point de vue sur le sujet. Les Sages ont choisi, ici, de focaliser leur attention sur les questions d'ordre local.

▣ Un « agenda 21 » local

Pourquoi ne pas inscrire Istres dans un processus d'Agenda 21 local. « Agenda 21 » signifie littéralement « ce qui doit être fait pour le 21^{ème} siècle ». Un Agenda 21 local est un processus de réflexion stratégique pour mettre en place au niveau local un projet collectif de développement durable. Ce processus est de nature participative à l'échelle d'un territoire. Il se concrétise par la mise en œuvre d'un programme d'actions, périodiquement évalué et mis à jour. Il se pérennise grâce à une gouvernance adaptée.

▣ Aménagement du territoire

L'élaboration d'un Projet d'Aménagement et du Développement Durable (PADD) qui s'inscrit dans le plan général du Plan Local d'Urbanisme (à l'échelle de la ville) et du Schéma de Cohérence Territoriale (à l'échelle du territoire de Ouest Provence et du Pays de Martigues) devrait permettre de cerner ce que sera le développement de la ville d'Istres dans les 15 à 20 ans à venir et son impact sur la faune, la flore, l'eau, etc... Le recueil de l'avis des citoyens est prévu dans la procédure d'établissement de ces plans. Une fois les règles établies, nous préconisons la mise en place d'une structure de surveillance des règles définies dans le PLU ouverte aux citoyens.

▣ Transports et circulation

Il nous paraît indispensable de réaliser un plan de circulation sécurisé prenant en compte tous les types de déplacement dans la ville (poussettes, piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, rollers, voitures, bus...) permettant de relier les différents points du Grand Istres et du Bel Entressen en toute sécurité. L'implantation en périphérie de parkings gratuits (aux normes HQE ?) et la mise en place de navettes gratuites (électrique, GPL ou gaz naturel) permettrait de désengorger le centre ville et d'y limiter considérablement le stationnement et la circulation des véhicules tout en développant la piétonisation des espaces. Il convient aussi de réglementer les heures de livraison dans le centre ville et de sanctionner les comportements incivils (Police Nationale et Municipale).

Les propositions locales

▣ Propreté et déchets

- ▷ Mettre en place de WC publics, supplémentaires et accessibles 24h/24.
- ▷ Créer une “Brigade Verte” ayant pour mission la prévention et les sanctions
- ▷ Renouveler et pérenniser la “journée propre” et engager une sensibilisation plus appuyée dans le milieu scolaire
- ▷ Réfléchir sur l'organisation de la collecte des déchets verts (quand, où, qui, comment)
- ▷ Créer une nouvelle déchetterie (au sud de la ville) et rendre plus fonctionnelles et performantes les deux déchetteries existantes (Tubé et Entressen) qui sont souvent “engorgées”. Exemple : il n'y a pas de bennes spécifiques pour la récupération des déchets électroménagers, informatiques....
- ▷ Rendre plus compréhensibles la logique, le choix et les coûts du tri par “Point d'Apport Volontaire” choisi par l'intercommunalité, afin d'en améliorer le rendement.
- ▷ Aménager des espaces spécifiques pour les déjections canines (espaces pourvus d'un point d'eau)
- ▷ Encourager les Istréens à faire du compost.

Les propositions locales

▣ Economies d'énergie, énergies renouvelables et environnement

- ▷ Des progrès semblent possibles pour réaliser des économies d'énergie au de niveau l'éclairage public (les rues, les parkings mais aussi les établissements publics) : extinction totale ou partielle après 22h, allumage conditionné par la détection d'une présence... L'exposé des services techniques nous a montré qu'une réflexion sur la question était engagée à Istres...
- ▷ Réviser le parc automobile communal, remplacement progressif par des véhicules moins voraces et/ou plus propres. Optimisation et justification des déplacements des agents utilisant un véhicule municipal.
- ▷ Implanter partout où cela est possible des panneaux solaires, en tenant compte toutefois du coût et de la rentabilité.
- ▷ Mener une réflexion sur le bilan énergétique des équipements communaux
- ▷ Initier une cellule « Études/Conseils » destinée aux Istréens pour répondre à toutes les questions sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables. Cette cellule pourrait ponctuellement mener des actions pédagogiques pour sensibiliser les habitants aux petits gestes permettant des économies d'énergie.
- ▷ Le vent et le soleil chez nous, la marée ailleurs, sont des sources gratuites d'énergie sans cesse renouvelées et il faut essayer de les utiliser ou de les encourager car plus nous nous en servons, plus nous réaliserons des progrès technologiques qui les rendront efficaces et moins onéreuses. Il faudrait favoriser l'installation de champs d'éoliennes ou de champs de panneaux photovoltaïques. La plaine de la Crau et la Méditerranée semblent adaptées à ce type d'installations.
- ▷ Entretien des massifs forestiers et pinèdes de la commune. Politique systématique de reboisement si possible avec des essences autres que les conifères afin de limiter les risques d'incendie. Pour les parcs et jardins, privilégier les essences rustiques, régionales peu goumandes en eau. Lutter contre la spéculation foncière. Enfin, dans un souci d'éducation et de sensibilisation, des actions de reboisement pourraient être menées par les enfants des écoles...

Les propositions locales

▣ Aide à la création d'entreprises « Développement Durable »

- ▷ Promouvoir localement l'implantation d'entreprises orientées vers le « Développement Durable » telles que : valorisation des déchets verts (sous forme de billes, granulés ou de compost) ; fabrication de mobilier en carton (y compris des cercueils) et toutes autres activités...
- ▷ Encourager le commerce local de proximité tels que les AMAP, les coopératives, les regroupements de producteurs... Création d'un marché couvert
- ▷ Pour limiter les déplacements vers d'autres villes rendre attractifs et diversifier les commerces istréens. A ce titre, le Forum des Carmes, dans le cadre du Grand Istres, devrait y contribuer.

▣ Divers

- ▷ Imaginer une société d'économie mixte qui aurait pour mission de « louer » le toit des istréens afin de développer un réseau de génération d'électricité photovoltaïque, tout en respectant l'esthétique.
- ▷ Inciter la construction de bâtiments à Haute Qualité Environnementale (HQE)
- ▷ En y associant toutes les structures de la ville (associations, éducation, services municipaux...), mettre en place un programme d'action et d'éducation pour les plus jeunes afin d'éveiller leur conscience civique (un des moyens pourrait être la création d'un jeu...)
- ▷ Créer de nouveaux jardins ouvriers.
- ▷ Mettre en place une boîte à idées sur l'environnement et le Développement Durable à la Maison du Citoyen.
- ▷ Poursuivre dans une logique de Développement Durable l'aménagement des plages.

Conclusion

▣ Chacun peut agir...

Nous devons savoir que nous sommes engagés dans un combat dont nul ne connaît l'issue, mais qui n'est pas perdu d'avance.

Chacun à son niveau, collectivement ou individuellement, a un rôle important à jouer et **chacun peut agir**.

Les Sages d'Istres, 10 décembre 2010

Document annexe

▣ Le Pacte écologique citoyen

POUR UN « PACTE ÉCOLOGIQUE CITOYEN » AVEC MA VILLE (PROJET)

« Quand je respecte ma Ville
Je protège ma planète »

I. PRÉAMBULE

- ▣ Un « Contrat Citoyen » ou un Pacte Citoyen est une adaptation locale du « Contrat Social » qui fixe les droits et les devoirs liant l'Etat et le Citoyen ;
- ▣ Un « Pacte Ecologique et Citoyen » est le prolongement d'un « Contrat Citoyen » liant la Commune et le Citoyen et fixant les droits et les devoirs en matière de préservation de la planète (respect de l'environnement, développement durable, économie et, quand c'est possible, renouvellement des énergies)

II. CE QUE J'ATTENDS DE MA COMMUNE

- ▣ Qu'elle pratique systématiquement « la chasse au gaspi »
- ▣ Qu'elle respecte la planète en réduisant les nuisances par
 - la limitation au nécessaire de la circulation et du parking en ville (ce qui induit l'aménagement de parkings extérieurs à la ville – partiellement ou totalement gratuits - et le développement des transports en commun)
 - la diminution, au nécessaire, et le renouvellement progressif de son parc automobile, donc la réduction des véhicules communaux polluants (moteurs à explosion) au bénéfice de véhicules non ou moins polluants (électriques, par exemple)
- ▣ Qu'elle envisage la mise en place d'un système de type « vélib »
- ▣ Qu'elle n'utilise pas l'eau potable pour l'arrosage
- ▣ Qu'elle remette en œuvre les canaux
- ▣ Qu'elle ne gaspille pas l'électricité ou le fuel (éclairage municipal, chauffage, etc...)
- ▣ Qu'elle me garantisse (directement ou indirectement) une eau potable de la meilleure qualité possible au prix le plus bas possible

- ▣ Qu'elle me garantisse (directement ou indirectement) de l'électricité et, si possible, du gaz de ville
- ▣ Qu'elle m'aide à mettre en place des dispositifs d'économie voire de renouvellement d'énergie (compteurs, mais aussi « Service Conseil »)
- ▣ Qu'elle me propose
 - une ville propre
 - un traitement satisfaisant des déchets (avec davantage de conteneurs lorsque c'est nécessaire)
 - un éclairage public à la fois économique et convenable
 - des espaces verts
 - des fontaines d'eau potable
 - des WC publics accessibles à tout le monde et pourvus d'un point d'eau
 - des espaces animaliers (bacs à sables destinés à leurs déjections) pourvus d'un point d'eau et/ou des distributeurs de sachets en papier (ou en matériau dégradable)
- ▣ Qu'elle envisage
 - l'entretien régulier des bâtiments et des espaces publics
 - la réhabilitation progressive des bâtiments publics (révision de l'isolation, par exemple)
- ▣ Qu'elle regroupe les informations concernant ses différents services et qu'elle me les communique
- ▣ Qu'elle n'oublie pas de garder, dans son développement futur, une dimension humaine

III. CE QUE JE M'ENGAGE À FAIRE

1. Concernant la sphère publique

1.1. Circulation

- ▣ Vérifier – et régler – régulièrement la carburation de mon véhicule afin de diminuer au maximum l'émission de gaz carbonique
- ▣ N'utiliser mon véhicule qu'en cas d'absolue nécessité
- ▣ Me garer à la périphérie

Document annexe



- Ne pas m'arrêter dans un parking – et moins encore – dans une artère moteur allumé
- Respecter les limitations de vitesse
- Pratiquer, toutes les fois que possible, le covoiturage

1.2. Déchets

- Ne pas cracher par terre
- Faire du tri sélectif
- Jeter les détritres dans les conteneurs prévus à cet effet
- Jeter les déchets autres que ménager à la déchetterie
- Ne pas les jeter dehors si la déchetterie est fermée
- Ne pas jeter sur les trottoirs ou la chaussée : mégots, paquets de cigarettes ou de gâteaux, canettes ou bouteilles vides, kleenex, papiers usagés ou gras, sacs en plastique ou en papier, peaux de bananes, etc...
- Tailler les haies pour qu'elles n'encombrent pas les trottoirs
- Ne pas laisser mon chien faire ses crottes sur les espaces publics et, en cas d'accident, de les ramasser et les mettre dans un sachet en papier mis à ma disposition par la commune (distributeurs)
- Intervenir toutes les fois que quelqu'un jette un détritres ou laisse son chien faire ses crottes n'importe où sans les ramasser (action citoyenne)
- Ne pas laisser mes reliefs de repas sur les lieux où je pique nique et intervenir quand quelqu'un le fait
- Participer aux opérations « Ville propre » et engager mes voisins, mes amis, mes copains à le faire

1.3. Préservation des espaces communs

- Ne polluer ni les bassins, ni les fontaines
- Respecter les espaces verts (arbres, fleurs, plantations)
- Ne pas abîmer les lampadaires ni détruire les lampes
- Ne pas détériorer les bornes d'eau
- Ne pas détériorer les panneaux signalétiques, les abribus, etc...

2. Concernant la sphère privée

- Ne pas laisser couler inutilement l'eau
- Installer des chasses d'eau à faible débit d'eau

- Munir les robinets d'économiseurs d'eau
- Utiliser l'eau avec parcimonie quand j'arrose mes plantes (et, si possible, avec l'eau du puits, si j'en ai un, du canal ou de l'eau de pluie)
- Changer toutes les lampes à incandescence
- N'éclairer les pièces que lorsque c'est nécessaire
- Arrêter les appareils en veille
- Et, en règle générale, respecter la nature, les personnes et les biens privés et publics

IV. CONCLUSION

- Cette liste n'est évidemment pas exhaustive (elle peut être complétée)
- Elle peut faire régulièrement l'objet de révisions
- Elle peut s'inscrire dans un « contrat d'objectifs à atteindre »
- Elle peut faire également l'objet d'un engagement entre la Commune et le Citoyen. (« pacte » adressé aux citoyens, réunion publique, engagement communal et signature virtuelle du « pacte »)

=>>> Et ne jamais oublier que :

« La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres » ;
« La liberté est le droit de faire ce que les lois permettent » (Montesquieu) ;
« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (Déclaration des droits de l'homme).